



Mairie de Florimont

## CONSEIL MUNICIPAL N°11 du 24 FÉVRIER 2022

Résumé condensé

Secrétaire de séance : Céline HANSEN

### ✓ **Membres présents**

**Messieurs :** Emmanuel GIROS, Bernard JOBIN, André JOBIN, Alain HOFF, Arnaud SOMMER, Jonathan CERAUDO, Alain ROUSSEL

**Mesdames :** Sophie PHILIPPE, Céline HANSEN, Guylaine PERRIER, Catherine RISSLER

**Présence de :** Catherine LINOSSIER, secrétaire de mairie

### **1. Reversement taxe sur la consommation d'électricité par Territoire d'Énergie**

Le conseil approuve le reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (commune dont la population est inférieure à 2 000 habitants), par Territoire d'énergie 90, à hauteur de 33% du produit de cette taxe collectée sur le territoire.



### **2. Temps de travail**

Le conseil approuve le temps de travail des fonctionnaires organisé en cycles de travail.

Ces cycles pourront être à la semaine, au mois, à l'année en fonction de la nature des fonctions exercées, de l'activité, des conditions climatiques (période été/hiver), des contraintes calendaires (budgets, élections, conseils municipaux, ...) tout en respectant 1 607 heures annuelles.

### **3. Mutuelle santé et prévoyance**

Le conseil approuve une participation financière mensuelle de 50€ pour la mutuelle santé et 30€ pour la prévoyance pour les agents à temps complet de la commune.

En effet, la loi du 6 août 2019 impose une participation obligatoire de l'employeur à la mutuelle et la prévoyance de ces agents.

### **4. Bornes incendies**



Les bornes incendies situées à l'écart de l'écrevisse sont cassées et nécessitent une intervention.

La commune va demander conseil à la CCST pour la marche à suivre.

### **5. Signature d'une convention avec le centre de gestion pour la vérification et le contrôle de l'aire de jeux**

Le conseil approuve la signature d'une convention avec le centre de gestion pour l'aire de jeux.

Le contrôleur de gestion viendra à la rencontre des conseillers en charge du projet, pour aider et conseiller à la mise en place finale des jeux.

La convention avec le centre de gestion aura pour but d'avoir :

- Un contrôle annuel principal : visuel de l'environnement, affichage obligatoire, état des surfaces, visseries, cordes, sol, stabilité
- Un rapport de visite comprenant des photos, des constats et des préconisations.

Le coût annuel est de 50€.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ **Contrat adjointe technique**

Le renouvellement de contrat devra se faire fin mai et devra être signé pour 3 ans, celui-ci va faire l'objet d'un groupe de réflexion.

### ➤ **Manifestations 2022**

- Nettoyage de printemps : samedi 26 mars 2022 de 8h à 12h  
Un apéritif sera offert aux participants
- Mise en place aire de jeux : pas encore de date définitive mais continuité sur un ou deux samedi d'avril
- Élections présidentielles : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril 2022
- Célébration du 8 mai : samedi 7 mai 2022 à 17h  
Vin d'honneur servi après la célébration
- Fleurissement village : samedi 14 mai 2022 à partir de 8h30  
Appel aux bénévoles, apéritif offert aux participants
- Loto des écoles avec l'association des parents d'élèves : samedi 21 mai 2022
- Élections législatives : dimanche 12 et 19 juin 2022
- Manifestations vieux-volants/association du Mont-fleuri : proposition d'une date, 28 août, pour journée pique-nique, attente de la réponse de l'organisateur
- Marché de Noël avec association du Mont-fleuri : samedi 3 décembre 2022



### ➤ **Travaux salle des fêtes**

Un groupe de réflexion est créé pour ce qui touche au chauffage, tables, chaises, ...

### ➤ **Salaires accompagnatrice bus :**

Effet rétroactif du salaire de l'accompagnatrice depuis le mois de septembre

### ➤ **Point gendarmerie :**

Augmentation des violations intra conjugales ainsi que des tapages nocturnes.

Augmentation des vols de matériel communal.

Dégradations dans le village en hausse.

Vous pouvez télécharger l'application **Voisins vigilants et solidaires** sur votre smartphone ou ordinateur (départ en vacances, absences en journée pour le travail, ...)

### ➤ **ONF :**

Le recouvrement de la facture Bourlier non réglée à la commune est transmise au service juridique par l'ONF

### ➤ **Projet école intercommunale :**

Un groupe dédié à ce projet va se réunir une fois par mois pour suivre l'avancement, un rétro planning va être créé pour aider au projet